



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 décembre 2017

### **Budget 2018 Agir dès aujourd'hui pour les générations de demain**

**(Mont-Saint-Hilaire) – C'est lors de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du lundi 18 décembre que la Ville de Mont-Saint-Hilaire a présenté son budget pour l'année 2018. L'administration municipale fait de l'amélioration de l'état de son réseau routier une priorité. Selon le scénario retenu, un budget de 1,2 M\$ par année y sera consacré pour les 10 prochaines années. En 2018, le financement de cette mise à niveau des infrastructures routières sera en partie assuré par l'introduction du Programme d'investissement annuel sur le pavage. L'impact de cette mesure sur les familles hilairemontoises sera en partie compensé par un gel de la taxe foncière. L'année 2018 verra aussi la mise en place d'un nouveau calendrier de travail pour l'élaboration du budget de fonctionnement et du Programme triennal d'immobilisations (PTI). Le budget de 2018 sera de 36 401 400 \$, une hausse de 1 496 900 \$ ou 4,29 % par rapport au budget de 2017.**

*« Cette année, nous avons fait des choix importants pour les générations futures. L'idée de base est simple : il s'agit d'avoir recours à des emprunts uniquement pour des projets d'investissement », explique le maire Corriveau. « En matière de réfection des rues, nous savons que nous devons agir dès maintenant. Nous avons même déjà du rattrapage à faire. C'est pour cette raison que nous mettons en place le Programme d'investissement sur le pavage, une taxe récurrente qui sera exclusivement dédiée aux projets de réfection de la chaussée. Par ailleurs, nous avons tenu à ce qu'il n'y ait pas d'augmentation du taux de taxe foncière. »*

#### **Introduction du Programme d'investissement annuel sur le pavage et gel de la taxe foncière**

Concrètement, les Hilairemontois verront apparaître sur leur compte de taxes une ligne distincte intitulée *Taxe dédiée pavage*. Cette taxe spéciale récurrente correspond à 0,02 cent par 100 \$ d'évaluation. Elle sera exclusivement utilisée pour le financement de travaux de pavage. Le taux de taxe foncière demeure quant à lui inchangé.

À terme, le conseil municipal a pour objectif de financer le Programme d'investissement annuel sur le pavage au comptant.

#### **2018 : année de transition**

Une nouvelle approche de gestion des finances publiques est mise en place dès l'année 2018. Elle implique que le PTI présenté cette semaine, qui couvre les années 2018-2019-2020, est transitoire. Dans quelques mois, le PTI 2019-2020-2021 sera présenté au conseil. Ce nouvel échéancier, apparemment anodin, aura dans les faits un impact sur les opérations. En effet, les processus d'appels d'offres pourront être lancés en début d'année, une période durant laquelle les fournisseurs sont souvent plus disponibles et en mesure de proposer de meilleurs

tarifs. De plus, cela permettra que la mise en place des travaux se fasse dès le printemps. Un gain de temps non négligeable puisque ces derniers pourront s'étaler sur plusieurs mois, jusqu'à l'arrivée des premiers grands froids. En raison des échéanciers actuels, la fenêtre temporelle disponible pour la réalisation des travaux est plus réduite.

### **Développement durable**

En termes de réalisations, l'année 2018 sera placée sous le signe du développement durable. L'arrivée de la collecte des matières organiques dès janvier et l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'utilisation des sacs de plastique en sont des exemples concrets. De plus, pour bonifier le soutien aux jeunes familles, la subvention offerte pour l'achat de couches lavables sera doublée.

L'application du Plan d'urbanisme durable (PUD) sera graduellement plus visible au fur et à mesure que de nouveaux projets de développement urbain verront le jour. Le développement de l'Aire TOD-2 en sera un bon exemple.

Par ailleurs, la Ville poursuivra ses projets d'acquisition de terrains pour fins de préservation. Avec l'ajout prévu de 14 hectares en 2018, c'est 128,5 hectares qui seront protégés à perpétuité.

### **Rayonnement de Mont-Saint-Hilaire**

La culture et les organismes communautaires hilairemontois ne seront pas en reste, puisque le budget dédié au secteur de la culture et à ces organismes sera lui aussi augmenté. De quoi nous permettre de soutenir les efforts de tout un chacun pour faire rayonner notre ville.

Enfin, Mont-Saint-Hilaire aura le plaisir d'accueillir la dernière étape du Grand défi Pierre Lavoie, tout juste avant la ligne d'arrivée à Montréal. Un événement de choix pour faire reconnaître Mont-Saint Hilaire comme une ville de plein air et de nature où il fait bon vivre. Ce sera sans contredit l'une des activités phares de l'année.

### **Amélioration du service aux citoyens**

Bien sûr, l'administration poursuivra ses efforts pour toujours mieux servir et informer ses citoyens. Dans le cadre d'un projet pilote qui débutera prochainement, les heures d'ouverture de l'hôtel de ville seront modifiées afin de mieux répondre aux besoins des Hilairemontois.

« Le budget 2018 de Mont-Saint-Hilaire reflète bien les principes qui ont guidé les travaux du nouveau conseil municipal : demeurer à l'écoute des citoyens, être ouvert à la mise en place d'une nouvelle approche de gestion des finances publiques, et agir dans l'intérêt des générations futures. 2018 sera une année de transition », de conclure M. Corriveau.

### **Source et information**

Services aux citoyens et communications  
i.marnier@villemsh.ca